



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
la structure fédérative :

Institut de Linguistique Française

ILF

sous tutelle des

établissements et organismes :

Centre National de la Recherche Scientifique

Université Paris Ouest Nanterre La Défense



Mars 2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Unités  
de recherche

*Le Directeur*

**Pierre Glaudes**



# Fédération

Nom de la fédération : Institut de Linguistique Française

Label demandé : FR

N° si renouvellement : 2393

Nom du directeur : M. Franck NEVEU

# Membres du comité d'experts

Président : M. Jan GOES Université d'Artois

Experts :  
M. Francis GROSSMANN, Université Stendhal Grenoble 3  
M. Philippe MONNERET, Université de Bourgogne  
M<sup>me</sup> Anne REBOUL (représentante du CoNRS)  
M. Jacques-Philippe SAINT-GERAND, Université de Limoges  
M. Marc WILMET, Université Libre de Bruxelles, Belgique

# Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M<sup>me</sup> Martine SCHUWER

Représentants des établissements et organismes tutelles :

M. Thierry MEYER, directeur de l'ED 139, Université Paris Ouest Nanterre

M<sup>me</sup> Sandra LAUGIER, CNRS



## 1 • Introduction

### • Déroulement de l'évaluation :

La visite a eu lieu le 11 mars 2013 et a débuté par une réunion des experts à huis clos, pendant laquelle ils ont échangé leurs premières impressions et questionnements concernant la structure fédérative. Pour ce faire, ils pouvaient se baser sur un dossier fourni quelques semaines auparavant, contenant le descriptif de la structure fédérative, son bilan scientifique et financier et son projet sur les cinq années à venir. Ensuite, le comité d'experts a entendu l'exposé du directeur de l'ILF, la présentation des différents projets par leurs responsables, puis, à huis clos, Mme Sandra Laugier, DAS INSHS. Dans l'après-midi, une discussion générale a eu lieu avec les membres de la fédération et le comité a eu un entretien à huis clos avec M. Thierry Meyer, directeur de l'ED 139, représentant le vice-président recherche de Paris-Ouest, Nanterre. A la suite de cet entretien, les experts se sont réunis afin de préparer le rapport.

### • Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

L'Institut de Linguistique Française (ILF) est une structure fédérative qui regroupe à ce jour 13 UMR et 4 équipes d'accueil (560 enseignants-chercheurs et 65 chercheurs du CNRS au total). 2 UMR et 3 EA ont rejoint l'ILF en 2009.

L'ILF est un organisme CNRS (section 34), qui est adossé à l'Université de Paris-Ouest Nanterre La Défense depuis 2006 ; il a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2001, à partir des équipes de l'Institut National de la Langue française (InaLF) et se donne comme mission principale d'« assurer la structuration et le développement de la linguistique française ». Dans ce cadre, il a signé 19 conventions avec des établissements d'enseignement supérieur, auxquels s'ajoute la Bibliothèque Nationale de France (BNF) ; il couvre ainsi une grande partie du territoire universitaire national. Avec l'autre fédération de linguistique (TUL : Typologie et Universaux linguistiques, FR 2559) elle rassemble toutes les UMR de la section « sciences du langage » du CNRS. L'ILF s'engage dans des projets fédératifs multi-laboratoires et s'efforce d'unir des compétences et des ressources pour ce qui concerne la linguistique française ; la fédération fonctionne comme structure relais de la communauté des linguistes et elle est sollicitée par les grandes institutions (la DGLFLF, pour la constitution d'une base de données sur les langues de France, pour le développement de la Grande grammaire historique du français, pour le Ministère de la Culture, également pour le développement de la base de données sur les langues de France).

### • Equipe de Direction

**Le Directeur** met en œuvre la politique de la fédération, assure l'engagement des moyens communs et la représentation de la fédération. L'Institut est dirigé par Franck Neveu depuis avril 2009, réélu à cette fonction en décembre 2012.

**Le Comité directeur** de l'ILF comprend le directeur et les directeurs des unités composant la fédération ; il se réunit environ toutes les six semaines. Ce comité forme l'instance de pilotage principale de la fédération, il assiste le directeur dans l'organisation des activités communes et dans les décisions relatives à l'engagement des moyens.

**Le Conseil de fédération** est consulté pour ce qui concerne les programmes de recherche ; il se compose des membres du Comité directeur et des représentants élus par chaque unité de recherche. Il se réunit tous les deux ans. Le fonctionnement de l'ILF apparaît comme efficace et bien rodé.



● **Effectifs propres à la structure**

La fédération dispose de deux postes administratifs mutualisés (50 % ILF, 50 % TUL) :

- un secrétariat général,
- un secrétariat de gestion.

Un poste d'ingénieur pour les corpus et bases de données a été demandé au CNRS, mais n'a pu être pourvu en mobilité interne. L'ILF dispose actuellement d'un poste d'ingénieur sur contrat, mutualisé avec TUL.



## 2 • Appréciation sur la structure fédérative

### • Avis global :

L'ILF a redéfini son périmètre par rapport à l'ANR et aux LABEX / EQUIPEX. Il ne s'engage que dans des projets qui offrent une plus-value scientifique à la communauté des linguistes et ne peuvent être portés par un laboratoire seul. En ce sens, il assume pleinement son rôle de structure fédérative. L'avis global du comité est très positif.

### • Points forts et opportunités :

Les projets fédérateurs (voir bilan scientifique ci-dessous) apparaissent comme les points forts de l'ILF, aussi bien en matière de **corpus** (Consortium *Corpus écrits* ; Corpus de la Parole, Initiative *Corpus de référence du français*) qu'en matière de grands projets (la Grande Grammaire Historique du français ; le Congrès Mondial de Linguistique Française -CMLF-, le projet de ressources terminologiques pour l'étude linguistique).

Ces projets ne pourraient être réalisés sans l'ILF. La plateforme pour un réseau international de linguistique française et la mise à disposition des ressources constituent également des points forts de l'ILF.

L'ILF bénéficie d'un appui fort et d'une dotation stable de la part de ses tutelles : le CNRS (qui a assuré 42 % des ressources sur la période 2007-2012) et l'Université Paris Ouest Nanterre. Ces institutions apprécient particulièrement sa dimension fédérative et sa dimension internationale. L'université soutient en particulier le CMLF et souhaite contribuer à assurer la continuité de cet événement. Il existe également un partenariat très fort avec la DGLFLF.

### • Points faibles et risques :

Si le comité estime que les projets sont réalisables au cours du prochain contrat, il n'en reste pas moins qu'ils sont nombreux et comportent un risque de dispersion.

Le comité est réservé quant à l'opportunité d'une nouvelle revue internationale de linguistique française qui risque de fragiliser les revues existantes, et émet des doutes par rapport à la faisabilité du projet de grammaire du français contemporain vernaculaire (FRACOV).

Il se demande dans quelle mesure le projet *Archive of French linguistics* aura effectivement l'effet escompté (faire connaître la linguistique française à la communauté des linguistes anglophones).

Le suivi des projets que l'ILF a inaugurés (par exemple la *Grammaire de référence du français contemporain*) n'est pas toujours assuré.

### • Recommandations :

L'ILF bénéficierait grandement du recrutement d'un Ingénieur de Recherches en situation stable, ce qui pourrait être envisagé dans le cadre des projets de numérisation sous la forme d'une délégation que se partageraient les différentes instances (Université, PRES).

Un partenariat avec les associations de linguistes (françaises et étrangères) faciliterait la création de la plateforme pour un réseau international de linguistique française ; cette dernière devrait disposer d'une interface en anglais.

Le caractère multilingue de la nouvelle revue de linguistique en projet peut apporter une plus-value en matière de visibilité à la linguistique française, mais il est souhaitable que ce projet fasse l'objet d'une recension des publications existantes et qu'il puisse être édité par un éditeur international.



Le projet de ressources terminologiques pour l'étude linguistique mérite toute l'attention qu'on lui accorde, et gagnerait sans doute encore à être croisé avec le projet de corpus de grammaires du français, plus historique, de B. Colombat. Vu l'érosion budgétaire, une hiérarchisation des projets est nécessaire.

La liste de diffusion de l'ILF n'incluant pas tous les membres des laboratoires, il serait utile qu'ils y soient automatiquement abonnés.



### 3 • Appréciations détaillées :

#### • Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative

Les principales orientations de l'Institut sont la mise à disposition de ressources orales sur le français ; l'appui à la constitution de bonnes pratiques dans la constitution de corpus oraux ; la constitution d'états de l'art sectoriels de la discipline ; le développement de la visibilité / valorisation de la recherche sur le français.

Avec la fédération TUL, l'ILF participe au marché « Numérisation » lancé par le Ministère de la Culture en 2006.

L'ILF a développé un partenariat inter-fédérations avec la DGLFLF (Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France), dans le cadre du programme « Corpus de la parole » sur les langues de France, qui met des corpus parlés - parfois menacés de disparition - à la disposition des chercheurs sans contrainte aucune (actuellement 776 heures réparties sur plus de quarante langues ont été rendues publiques par les deux fédérations). L'ILF a contribué à un changement des mentalités pour ce qui concerne le partage des données, souvent gardées au sein des laboratoires.

L'ILF a été choisi pour porter le consortium « Corpus écrits », dont il a la charge depuis 2011 et qui vise à « favoriser la coopération scientifique et la mutualisation des ressources dans les différentes communautés SHS qui travaillent sur les corpus afin d'améliorer la visibilité de ces ressources ».

Les problèmes de mutualisation et de bonnes pratiques ont été relayés par des centres dédiés à cet effet (TGE -Transnational Giving Europe- ADONIS), projets du réseau des MSH, LABEX « EFL » - Empirical Foundations of Language).

L'ILF a lancé l' « Initiative corpus de référence du français » (corpus de textes écrits, corpus oraux, corpus de référence ouvert à la diachronie longue ; projet soutenu par la DGLFLF et la BNF) par l'organisation de deux journées d'étude.

Les différents partenariats lui ont permis d'avoir des ressources propres qui s'ajoutent aux dotations régulières du CNRS et de l'université Paris Ouest Nanterre et qui s'élèvent à 50 % des ressources globales.

Depuis 2008, l'ILF organise le Congrès Mondial de Linguistique française (CMLF) qui en sera à sa quatrième édition en 2014.

Il a inscrit la *Grande grammaire historique du français* (GGHF), dont le plan a été élaboré et le corpus constitué, parmi ses priorités scientifiques ; ce projet sera mené à terme durant le prochain quinquennat.

En 2010, l'ILF a lancé la création d'une *Revue Internationale de Linguistique française* (premiers numéros en 2013) sur support électronique (diffusion par cairn.info) qui sera rédigée en plusieurs langues et s'ouvrira sur l'ensemble du domaine de la linguistique française.

Certains chantiers ont été freinés dans leur développement, notamment la plateforme pour le réseau international de linguistique française, le projet de ressources terminologiques pour l'étude linguistique du français (partenariat ILF, STIH, « Sens, Texte, Informatique, Histoire », EA de l'Université Paris-Sorbonne, et UMR LDI Lexiques, Dictionnaires, Informatique), le projet *Archive of French linguistics* (partenariat ILF et UMR LATTICE Langues, Textes, Traitements informatique, Cognition) qui vise à accroître la visibilité des travaux de linguistes français actuels ou fondateurs en traduisant leurs écrits en anglais ; ces trois chantiers figurent parmi les projets du prochain contrat.



- **Réalité et qualité de l'animation scientifique**

Par ses projets multi-laboratoires et internationaux (cf. ci-dessus), l'ILF joue pleinement son rôle de structure fédératrice, organisatrice de grands projets structurants qui, par la suite, peuvent être repris et développés par d'autres entités (par exemple, la réflexion sur les problèmes de mutualisation et les bonnes pratiques de constitution de corpus, l'initiative « Corpus de référence du français »). Il constitue un partenaire institutionnel représentant la communauté de la linguistique française auprès de la DGLFLF et du Ministère de la Culture. Les partenariats avec ces institutions lui ont permis de développer ses ressources propres.

L'ILF organise également des journées de formation dans le cadre du consortium « corpus écrit » (harmonisation des bases de données, aspects juridiques).

- **Pertinence et qualité des services techniques communs**

L'ILF s'est doté d'un site internet interactif qui présente ses missions et ses objectifs. Il dispose également d'une liste de diffusion (251 abonnés en décembre 2012). Il s'est également doté d'une plaquette de présentation et d'un logo.

- **Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités**

L'articulation avec la Fédération TUL est harmonieuse ; les moyens disponibles (locaux, et personnels) sont mutualisés. Les deux fédérations mutualisent également les résultats de leurs projets de corpus linguistiques ; comme elles couvrent l'ensemble des UMR en linguistique, elles peuvent être considérées comme complémentaires.

- **Valorisation des résultats de la recherche**

L'ILF dispose d'un site internet présentant sa structure et son fonctionnement et qui met en valeur sa production scientifique (mise en ligne des actes du Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF), des activités dans le domaine des corpus, liste de diffusion). Le CMLF contribue à la valorisation de la recherche en linguistique française au niveau international : les articles publiés ont fait l'objet de 88789 téléchargements. Les corpus oraux et écrits sont mis à la disposition à la fois de la communauté scientifique et du grand public.

- **Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.**

L'ILF a choisi de développer sa stratégie scientifique dans la continuité et d'inaugurer de nouveaux projets qui complètent les précédents ; ainsi, le projet FRACOV, projet d'une *Grammaire du français contemporain vernaculaire*, complète-t-il le projet d'une *Grande grammaire historique du français* (GGHF). La Fédération reprendra quelques projets retardés par la conjoncture actuelle, dont le projet de « Ressources terminologiques pour l'étude linguistique ». Elle continuera à assumer sa fonction fédérative et partenariale (DGLFLF, consortium « Corpus écrits », Initiative Corpus de Référence). Le prochain contrat devrait également voir aboutir la plateforme de réseau international. Comme il a déjà été signalé, l'ILF et le TUL se complètent et couvrent l'ensemble du domaine de la linguistique.

L'avis du comité sur la projet scientifique est très positif, il estime que l'ILF joue et jouera pleinement son rôle fédérateur par son insistance sur la valorisation de la recherche et par la continuation des projets multi-laboratoires. Ces projets, tout comme la plateforme de réseau international et le congrès mondial de linguistique française lui permettront d'accroître encore sa visibilité nationale et internationale.



## 4 • Observations générales des tutelles



## Réponse du Directeur de l'Institut de Linguistique française (CNRS FR 2393) au rapport de l'AERES

Le Directeur de l'Institut de Linguistique française et l'ensemble du personnel scientifique, technique et administratif de la fédération remercient le comité d'évaluation de l'AERES, qui, au cours de la visite de l'Institut le 11 mars dernier, et dans le rapport qui en est résulté, a su, avec pertinence et dans un esprit constructif, débattre du bilan et du projet de l'ILF. Les remarques formulées à l'occasion de cette évaluation ont été reçues avec intérêt de la part des membres de la fédération présents lors de la visite.

Le rapport d'évaluation appelle quelques observations.

1. Sur le suivi des projets que l'ILF a lancés, le rapport précise (page 5) que ce suivi n'est pas toujours assuré, prenant pour seul exemple la *Grammaire de référence du français contemporain*. Il convient de préciser que la *Grammaire de référence du français contemporain* est un programme qui a été lancé au cours des premières années d'existence de l'ILF (il ne concerne donc aucunement la période prise en compte pour cette évaluation), et qu'il a été abandonné en 2006 par la précédente direction en raison des dysfonctionnements observés, notamment parce que le contrôle de ce programme par la fédération était justement devenu impossible. Les projets lancés par l'ILF sont régulièrement soumis à l'évaluation des membres du comité directeur de la fédération. Ils peuvent être amendés, réorientés, voire abandonnés si les résultats escomptés ne sont pas atteints. Comme le rappelle le rapport, la fréquence des réunions du comité directeur permet une très bonne maîtrise des actions scientifiques de la fédération.

2. Concernant le projet de Revue Internationale de Linguistique française lancé par l'ILF, le rapport souligne un risque de voir les revues existantes fragilisées du fait du lancement de cette nouvelle revue. Le projet de l'ILF dans ce domaine a toujours visé la complémentarité avec les revues existantes et non la concurrence. L'apport de l'ILF s'inscrit clairement dans une volonté de valoriser la linguistique française au plan international, comme en atteste l'ouverture de la RILF à des articles écrits dans différentes langues, mais portant bien sûr la langue française. Cette plus-value ne la met pas en concurrence avec les grandes revues du domaine, elle la distingue par un projet original qui est de nature à valoriser grandement les recherches sur le français.

3. Sur le projet FRACOV, le rapport émet un doute sur la faisabilité du programme. On précisera à cet égard que le projet FRACOV, qui n'en est qu'à sa phase d'observation, propose la constitution d'un répertoire en ligne de descriptions grammaticales du français vernaculaire, qui reste un objet mal repéré en linguistique française. Il est réalisable sur un horizon de cinq ans en raison de la structure du projet, de son format et de son mode de diffusion. Les chercheurs associés à ce projet (une quinzaine de personnes) ont une expérience notable du pilotage des programmes scientifiques, et ils forment un groupement diversifié et ouvert. Au-delà de la première phase en cours, qui consiste à produire individuellement et à établir collectivement une demi-douzaine de fiches descriptives pour établir des formats de descriptions, un calendrier précis est proposé, et une demande de subvention à la DGLFLF est en cours pour accélérer la mise en place de la deuxième phase du projet, qui amènera des chercheurs sollicités hors du groupe de pilotage à produire des fiches descriptives. Cela permettra de tester le processus de production externalisée, et d'évaluer les facteurs de succès d'une

telle externalisation à la communauté toute entière. La proposition d'un répertoire de descriptions en ligne n'oblige pas à l'exhaustivité que supposerait une grammaire classique publiée en volume. Le format et les modes de fonctionnement numériques permettent d'envisager avec confiance la réalisation de cet outil au cours des cinq prochaines années.

4. Concernant le projet *Archive of French Linguistics*, le rapport s'interroge sur son effet escompté de valorisation des travaux de référence en linguistique française auprès des lecteurs anglophones. La question se pose en effet. Mais ce projet entre de plein droit dans le domaine de compétence de l'ILF, et, à la suite de nombreux autres chantiers lancés par la fédération, qui ont connu un certain succès en dépit des préventions, il mérite d'être soutenu car le bénéfice de son aboutissement serait sans commune mesure avec le risque d'un échec.

5. Le rapport souligne à juste titre l'intérêt du projet de ressources terminologiques pour l'étude linguistique, et rappelle à cet égard l'existence d'un programme développé dans le cadre de l'UMR HTL, de nature principalement historique. Les deux programmes sont différents et complémentaires. Il ne s'agit aucunement ici d'établir un corpus des grammaires françaises, mais de créer une base de données terminologiques à partir de travaux linguistiques modernes et contemporains. L'objectif est de créer un observatoire terminologique et conceptuel pour les sciences du langage ; de fournir à la communauté des linguistes un outil d'investigation permettant d'avoir une idée précise de l'usage des métalangues et des concepts méthodologiques ; de créer un outil qui permettrait d'évaluer la stabilité terminologique en grammaire, et d'étudier l'évolution dans l'histoire des termes et leur mode de fixation dans la nomenclature de la discipline.

6. Enfin, le rapport fait mention, sans doute légitimement, du grand nombre de projets lancés par l'ILF et du risque de dispersion. Mais à partir de combien d'unités un ensemble devient-il nombreux ? Aucun étalon ne prévaut heureusement en la matière, car le critère décisif n'est pas celui du nombre mais celui de la faisabilité. Le projet de l'ILF étant gagé sur son bilan, la fédération peut raisonnablement espérer voir l'aboutissement de ses projets au cours du prochain quinquennat, surtout si les moyens humains en ingénierie de la recherche, dont l'importance cruciale a été soulignée par le comité, sont pris en considération par la tutelle. Valoriser la recherche dans un domaine aussi vaste que celui de la linguistique française ne saurait par ailleurs se limiter à quelques rares actions ciblées. Fédérer suppose de rassembler en restant à l'écoute des différences et des spécificités. C'est la mission que se donne l'ILF.

La Direction de la fédération remercie une fois encore le comité d'évaluation pour la qualité de sa collaboration.

Paris, le 30 avril 2013  
Le Directeur de l'ILF,  
Franck Neveu

